

Envoyé en préfecture le 27/02/2020

Reçu en préfecture le 27/02/2020

Affiché le

ID : 073-217300276-20200225-2020022501007-AU



Intégrer l'agriculture dans votre PLU

Commune d'Ayn

4. Note de synthèse

Votre contact :

Emilie Guyard

Conseillère en charge du territoire de l'Avant Pays Savoyard

☎ 06 99 05 90 88

✉ emilie.guyard@smb.chambagri.fr

Réalisation : Octobre - Novembre 2017

Date de remise : juin 2018



**ENGAGEMENT
DE SERVICE**

SERVICES AUX AGRICULTEURS
ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221

AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org
Conseil-Formation

OPE.COS.ENR n°8 24/09/2015

Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc

40 rue du Terraillet – 73190 SAINT BALDOPH / 52 avenue des Iles - 74994 ANNECY CEDEX

1. Atouts et fragilités de l'agriculture et principales données chiffrées

Les chiffres de l'agriculture de la commune d'Ayn :

SAU totale	482 Ha
Dont surface travaillée par les EA de la commune	375 Ha
Emprise agricole	64 %
Nombre d'exploitations professionnelles qui ont leur siège sur la commune	11
Nombre d'actifs (<i>chefs d'exploitation</i>)	13
Equivalents temps-plein (<i>chefs d'exploitation</i>)	12.5
Double activité (<i>EA n'ayant pas au moins une personne à temps plein</i>)	1 EA
Exploitations individuelles	9 EA
Sociétés	2 EA
Age moyen des chefs d'exploitation	50 ans
Nombre d'exploitations d'élevage	9
Nombre d'exploitations bovins-lait (<i>en production principale</i>)	7
Nombre de vaches laitières	277
Exploitations laitières autonomes en fourrage	7
Production laitière (lait de vache)	1 688 000 litres/an
Exploitations en apiculture	2
Nombre d'exploitations en circuits courts	1 (marché Novalaise)
Pérennité (<i>nbr EA à pérennité assurée</i>)	10/11
Projets de bâtiments	1

En résumé, l'agriculture du territoire :

Une agriculture à taille humaine qui a opté pour des pratiques extensives et des produits de qualité.

Des atouts importants...

- ✓ Un maintien du nombre d'exploitations
- ✓ Un foncier travaillé au ¾ par les exploitations de la commune
- ✓ Des pâturages de proximité préservés
- ✓ Des produits valorisés localement, sous signe de qualité (IGP, AOP, AB).



...mais des fragilités qui demeurent

- ✗ Des reprises d'exploitation à anticiper
- ✗ Une charge de travail élevé au sein des exploitations individuelles
- ✗ Un contexte plutôt morose au sein de la filière bovin viande

2. Pourquoi l'agriculture a-t-elle besoin de surfaces ?

→ Pour assurer une autonomie fourragère

Nécessité de disposer de surfaces pour produire au maximum l'alimentation du troupeau (céréales, pâtures et foin).

→ Pour épandre les effluents d'élevage

Nécessité de respecter les prescriptions réglementaires et de limiter les nuisances vis-à-vis de l'environnement et du voisinage.

→ Pour se développer et se moderniser

Permettre aux exploitations de se moderniser en laissant une marge de manœuvre aux sièges pour évoluer.

→ Pour respecter les engagements financiers liés aux surfaces : ICHN, DPB, MAEC...

3. La nécessité de sites adaptés et fonctionnels

→ Maintenir autant que faire se peut un recul minimal de 100 mètres autour des fermes.

→ Des angles d'ouverture à conserver

La profession agricole considère que les conditions satisfaisantes d'exploitations nécessitent **un minimum** de 120° d'angle d'ouverture.

4. Les surfaces agricoles à enjeux

La « carte de synthèse », indique les surfaces agricoles à enjeux. Les besoins en surfaces agricoles pour les exploitations d'élevage sont importants : pâture, fourrage, culture de céréales.

Le territoire compte de beaux espaces agricoles qu'il est important de conserver. Un point d'attention doit être porté aux surfaces mécanisables, souvent en concurrence frontale avec l'expansion de l'urbanisation.

5. Conclusion

L'agriculture de Ayn est principalement basée sur l'élevage laitier. On note la présence d'une exploitation Bovin Viande. Les exploitations agricoles professionnelles y sont pérennes. 3 exploitations laitières approchent l'âge de la retraite et il convient d'anticiper la reprise car aucune reprise familiale n'est connue.

L'agriculture est bien présente et répartie de manière homogène sur le territoire. Les agriculteurs de la commune travaillent les $\frac{3}{4}$ de la Surface Agricole Utile de la commune et leur foncier est plutôt bien regroupé. Il n'y a pas ou peu de zone de déprise agricole. La coopérative de Yenne est un outil fédérateur qui rassemble les éleveurs laitiers et contribue à une très bonne valorisation de l'agriculture sur le territoire.

Il est essentiel de maintenir cette agriculture en bonne forme, en veillant à préserver autant se faire que peu le foncier agricole et en adoptant une stratégie d'urbanisation compatible avec le maintien d'une activité agricole de qualité. Il est important de garder en tête que les agriculteurs sont peu propriétaires de leur foncier et donc très soumis aux décisions prises dans le cadre de la définition des zonages du PLU.